



Département de la Drôme
Commune de Venterol

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 OCTOBRE 2017

~~~~~

Date de convocation : 4 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le neuf octobre à dix huit heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique JOUVE, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf M. LAURENT Pierre absent excusé qui avait donné son pouvoir à Madame TOURRE Martine, et Madame Marie-Anne LAPORTE, absente excusée, qui a donné son pouvoir à Monsieur JOUVE Dominique.

Messieurs DUC et GRAS étaient absents.

Madame Martine TOURRE a été nommée secrétaire de séance.

**-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-**

En préambule, le Maire sollicite les élus pour l'ajout d'un point à l'ordre du jour, un virement de crédit à délibérer. Avis favorable à l'unanimité.

### 1) Compte-rendu du conseil du 11 septembre 2017

Après lecture par les élus, le compte rendu est validé à l'unanimité.

### 2) Antenne mobile FREE à Château Ratier

Le Maire rappelle la proposition de Free d'installer une antenne mobile à Château Ratier.

Par rapport au projet présenté lors du dernier conseil, Free a confirmé que la hauteur de l'antenne serait de 10 mètres au lieu de 12.

Par ailleurs, l'opérateur accepte de payer un loyer annuel net de 6000 €, au lieu de 4000 € proposés initialement.

Il est rappelé que ce projet a des avantages pour la commune (meilleure desserte numérique, loyer sans aucune charge pour la commune) mais présente aussi l'inconvénient d'une deuxième antenne à proximité de la tour ancienne de Château Ratier, sachant qu'une antenne de réseau mobile est nécessairement aérienne et située en hauteur.

## **Commune de Venterol – Conseil municipal**

Lors de la concertation, les élus ne sont pas tous favorables au projet sachant que le quartier de destination a été récemment débarrassé de pylônes et de panneaux inesthétiques.

Accord du conseil municipal par 8 voix pour, 2 contre et 1 abstention.

### **3) Adhésion à TIPI**

Le Maire informe les élus que le Centre des Finances Publiques propose l'adhésion à un nouveau service pour l'utilisateur : TIPI (Titre Interbancaire de paiement par Internet). Il permettra le règlement dématérialisé des sommes dues à la commune (eau, activités périscolaires, loyers, etc.) par internet sur une plateforme sécurisée du Centre des Finances Publiques. Cette adhésion est gratuite.

Accord à l'unanimité du conseil municipal pour l'adhésion à TIPI.

### **4) Relèvement du seuil de mise en recouvrement des produits locaux**

Le maire informe les élus de la demande du Comptable du Centre des Finances Publiques de Nyons, afin de permettre l'optimisation des actions de recouvrement et de poursuite pour cause de factures impayées.

La mise en recouvrement de petites sommes impayées coûte plus qu'elle ne rapporte.

Aujourd'hui le seuil de mise en recouvrement est à 5 euros, il est proposé de le porter à 15 euros. Il est précisé qu'il ne s'agit pas de renoncer à une recette mais d'en différer le recouvrement jusqu'à ce que la dette accumulée par le débiteur atteigne 15 euros.

Avis favorable à l'unanimité des élus.

### **5) CAUE : avenant à la convention d'accompagnement pour les projets d'aménagement d'espaces publics et de création, repositionnement ou requalification de différents bâtiments communaux**

Il s'agit de prolonger la convention de 24 mois pour une somme de 3 450 euros payable en deux fois.

Avis favorable à l'unanimité.

### **6) Approbation des statuts de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale**

Le conseil communautaire a adopté le 29 août 2017 les statuts de la CCBDP. Les 67 communes concernées doivent maintenant se prononcer et l'absence de délibération d'une commune vaut acceptation.

Les élus approuvent à l'unanimité les statuts définitifs de la CCBDP tels que présentés.

### **7) Point supplémentaire à l'ordre du jour : virement de crédit**

Un locataire vient de libérer son appartement communal et la ligne 165 n'est pas suffisamment alimentée pour rendre la caution. Un virement de crédit du compte 2184 au compte 165 de la somme de 566 € est demandé. Accord à l'unanimité des élus.

8) **Dossiers en cours.**

**1/ Projet aménagement quartier Saint Jean :**

Le Maire et Martine Tourre ont rencontré le 3 octobre les responsables de DAH. Ceux-ci ont confirmé leur souhait d'inscrire à leur programme 2018 des logements sociaux à Venterol, quartier Saint Jean. Cette action devrait être votée le 15 décembre 2017 par le conseil d'administration de DAH si les décisions gouvernementales ne viennent pas s'y opposer ou remettre en cause l'équilibre économique de l'opération.

Le projet initial de 8 logements sur un terrain privé et de 3 logements pour personnes âgées ou handicapées sur le terrain communal a été modifié. Il y aurait 12 logements locatifs sur le terrain privé, dont 6 T4, 3 T3 en rez de chaussée, et 3 T3 en étage. Le cabinet d'architecture HLSA, de Nyons, est mandaté sur cette opération.

Par ailleurs, Habitat Dauphinois a confirmé la construction de 8 maisons sur un autre terrain, destinées prioritairement à des familles, en accession sociale à la propriété. L'opération débiterait en 2018.

**2/ Foyer Gounod :** Le foyer va être restructuré, mis aux normes et agrandi. DAH se charge de l'opération, au bénéfice de l'AGEM, association qui gère le foyer. L'opération a aussi été confiée à HLSA. Les travaux sont programmés à partir de février 2018.

**3/ Projet Entrée Nord :** les pré-études de cette opération avancent. Des demandes de subvention ont été envoyées à la Région et au Département. L'Etat sera aussi sollicité en fin d'année.

Une présentation du projet aux élus et à la population aura lieu quand les études seront consolidées.

**4/ Travaux rue Bel Air et rue du Goulet :** l'avant-projet est en cours d'élaboration. Une demande de subvention ont été envoyée au Département. Il reste à saisir l'Etat qui ne reçoit les dossiers qu'en fin d'année. La Région ne finance pas ce type d'opération.

**5/ Salle Duplan :** des travaux seront réalisés fin novembre à mi-décembre, afin de rénover la salle, de la mettre aux normes d'accessibilité et de remplacer le chauffage existant par une climatisation réversible. Une subvention est envisageable pour la pompe à chaleur.

Un élu propose de remplacer la fenêtre existante par une porte débouchant sur la place. A étudier.

**6/ Jour de la Nuit :** manifestation le 14 octobre prochain, organisée avec l'aide du SDED, du Parc et de l'APAVEN. Deux balades nocturnes proposées, repas tiré du sac et verre de l'amitié. Inscription à l'Office du Tourisme de Nyons.

**7/ Don de livres et bibliothèque :** une quantité de livres ont été offerts à la commune par Mr et Mme Duval, brocanteurs. Qu'ils en soient remerciés. Ils sont à la libre disposition de la population sous le porche de la salle du Bout du Monde. Chacun peut les emprunter librement et éventuellement en rajouter d'autres s'il en dispose.

## Commune de Venterol – Conseil municipal

8/ **Mercredis de Venterol** : deux ateliers sont proposés : construction de mangeoires le 16 novembre et couronnes de Noël le 20 décembre. Inscription en mairie.

9/ **Marché de Noël le 9 décembre**. Inscriptions en mairie. La manifestation aura lieu dans la salle des fêtes. Une soupe à l'épeautre sera proposée par la municipalité, les recettes seront reversées à l'Association des Parents d'Elèves.

10/ **Travaux dans l'escalier entre Grand Rue et rue Bel Air** : terminés, il reste à installer les rampes et des bacs à fleurs.

11/ **Travaux de mises aux normes au Bistrot de Venterol** : les toilettes du Bistrot seront prochainement modifiées pour les mettre aux normes d'accessibilité.

12/ **Rond-point de Novézan** : les élèves et l'équipe enseignante de la MFR viendront présenter aux élus le projet définitif le 20 octobre prochain.

13/ **Points de collecte des déchets** : Marie-Anne LAPORTE a effectué un travail préparatoire sur les différents points de collecte à réaménager. Un questionnaire à la population sera proposé dans le prochain bulletin.

14/ **Eau potable** : une fuite importante a enfin été localisée et réparée. Le volume perdu aurait permis de passer l'été sans dépasser le volume journalier attribué par la Ville de Nyons (80 m3).

La situation reste néanmoins délicate. La commune va prendre contact avec l'agence de l'eau pour étudier avec elles les différentes solutions permettant d'augmenter nos ressources estivales dans les prochaines années.

15/ **Assemblée Générale de la cantine** : l'association a présenté un bilan d'activité très satisfaisant, avec une situation financière solide.

16/ **Gestion de l'Eau** : le syndicat du Lez, SMBVL propose des outils pratiques et à la disposition des collectivités avec PREDICT (prévisions météo localisées sur la commune), et TELE ALERTE, outils permettant d'envoyer à la population des messages d'alerte (forte intempérie, gel, incendie...) ou d'information (coupures d'eau, d'électricité ...)

Le syndicat gère PAPI, pour la prévention des inondations et le SAGE qui organise la gestion quantitative et qualitative de l'eau, avec à terme le but imposé du partage équitable de l'eau.

17/ **ASOFT** : l'association a annoncé un peu tardivement la fermeture de ses antennes dans les petites communes, dont Venterol. Les cours d'informatique auront lieu désormais à Nyons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal** : Lundi 27 novembre 2017 à 18h30.